

VŒUX 2014 / 2015

Mesdames, Messieurs

Je voudrais en premier lieu excuser M Le Sous- Préfet Jackie LEROUX-HERTAUX

Permettez-moi de saluer en votre nom :

- *M Le Député Marcel Bonnot président de PMA*
- *M Frédéric BARBIER conseiller général*
- *M Charles DEMOUGE, maire de Fesches le Chatel, 1^{er} Vice-Président à PMA, et conseiller régional*
- *M Le Lieutenant LAURENT, patron de la communauté des brigades De Pont de Roide, Blamont et Saint-Hippolyte*
- *Louis CUENIN notre ancien conseiller général*

Très heureux de vous accueillir comme chaque année dans notre salle polyvalente pour ce moment de convivialité annuel, qui tous les 6 ans a un parfum un peu particulier ! C'étaient les propos que je vous adressais l'année dernière en ces lieux.

Le parfum dégagé par le groupe que je vous ai proposé, plus que d'autres, vous a manifestement plu, puisqu'en mars dernier vous confirmiez pour la 7^{ième} fois notre équipe à la tête de la commune avec un score jamais atteint : celui de 70.3% des suffrages.

Je profite de cette occasion pour vous présenter cette équipe 2014 qui sera à votre service pour les six années à venir :

- *Patrice ZERBIN : 1^{er} adjoint en charge de la voirie, des réseaux, et de la sécurité routière*
- *Lydie TAVERDET : 2^{ième} adjointe en charge du périscolaire, de la mise en place des rythmes scolaires et de la jeunesse*
- *Roger GUISSSET : 3^{ième} adjoint en charge de l'environnement, site internet, éclairage public et sécurité des biens et des personnes*
- *Delphine GAIFFE : 4^{ième} adjoint en charges du scolaire et des transports des élèves*
- *Thierry COURQUET : 5^{ième} adjoint en charge de l'attractivité, des animations et des relations avec les associations et sociétés du village*
- *Honneur aux dames : LALAOUI Isabelle, TOURDOT Amandine, BITARD Sandrine, CLAUDE Corinne, DESMONTEIX Céline, KOHLER Laurence, et SCHNEUWLY Françoise*
- *Les messieurs : MOREAU Dominique, DEROIN Louis, CORNEILLE Eric, REMUSAT Daniel (Président du comité des fêtes), IWASINTA Jean et FICHET Philippe*

Après les travaux importants engagés et réalisés ces dernières années en particulier sur la voirie depuis 2008 : RD 437, RD 438, Rue du Tertre, Rue de la Roche, et Ansanges, la Municipalité avait décidé de réduire progressivement le volume de ses investissements qui dépassaient jusque-là chaque année le million d'euros !

L'année 2014 : Certes année de relance des affaires par la nouvelle équipe, restera sur ces dernières années, celle qui présente le plus faible volume d'investissement avec 237 000 €, utilisés aux fins de:

- *Travaux de voirie de la rue des Savus et des Barlots à hauteur de 166 000 € : un marché sorti à 50% de prévisionnel. Si ce type de marché est bon pour les finances communales sans enlever à la qualité du travail réalisé, il reste catastrophique pour les entreprises qui travaillent au prix coûtant !*
- *Rénovation de l'éclairage public des rue des Barlots et de la rue Saint Paul, avec pour objectif pour cette dernière de protection des riverains contre les vols, par un meilleur éclairage de la voie, et des propriétés riveraines : 12 000€*
- *Réalisation de travaux et des achats pour les écoles : 20 500 €*
- *Rénovation du mobilier de l'agence postale : 6 500 €*
- *Remplacement de tous les ordinateurs de la Mairie, pour accompagner l'évolution des nouveaux programmes informatiques et de la dématérialisation des documents comptables: 10 000 €*
- *Relevés topographiques de la RD 437 du Pont de Mandeuire jusqu'à l'ancien monument pour préparer la réhabilitation futures des rues du Pont, Europe et Grande rue : 8 000 €*
- *Divers travaux et achats à hauteur de 14 000 €.*

Un dossier 2014 qui aura beaucoup fait parler de lui : Celui de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Il a fait l'objet pour Mathay, comme pour beaucoup d'autres communes, d'une mise en place avec un différé d'un an. Cette réforme est effective, depuis la rentrée de septembre dernier, avec une participation voisine de 60% des effectifs de la maternelle et du primaire confondus, chiffre parfaitement identique à celui issu de l'enquête qui nous avons mené préalablement à la mise en place de cette réforme.

Samedi 13 décembre dernier, lors de la première rencontre départementale sur la réforme des rythmes éducatifs, les 20 premières conventions PEDT (Projets éducatifs territoriaux) du Doubs ont été signées : La commune de Mathay était représentée par l'adjointe aux affaires périscolaires et à la jeunesse Lydie TAVERDET

Les acteurs de cette réforme : Caisse d'Allocation Familiale, Inspection académique, M le Préfet et les municipalités concernées ont signé cette convention, qui est la condition incontournable pour pouvoir continuer à percevoir le fond de soutien.

Cette rencontre qui a réuni près de 150 participants a été l'occasion pour la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations, de présenter les résultats de l'enquête sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, qui peuvent se résumer ainsi :

- *130 communes sur les 397 ont répondu à cette enquête*
- *84% de ces communes proposent un accueil*
- *81% accueillent les enfants le matin, le midi et le soir.*

- 63% des communes ont confié l'accueil à une association. Pour ce qui nous concerne, je vous rappelle que ce sont les Francas.
- 83% organisent les temps d'accueil après l'école. 8% les organisent durant la pause méridienne et 8% sur un après-midi complet.
- 69% des accueils sont payants : 1 € par séance pour ce qui nous concerne
- Principales activités proposées: jeux (89%), culture (87%) sport (72%), temps calmes (69%)...

Par ailleurs, au niveau de notre commune, un comité de pilotage local composé des enseignants, des francas, des parents d'élèves, et des représentants de la municipalité accompagne cette réforme par des réunions trimestrielles, en vue d'adaptations futures qui pourraient être nécessaires en fonction du ressenti local : fatigue des enfants en particulier, et des retours d'expérience d'autres communes, tout cela dans le but de voir tous acteurs de cette réforme travailler dans le meilleur contexte.

Année électorale au niveau de nos communes, dans lesquelles certains bouleversements majeurs ont été enregistrés, avec effets immédiats de ces résultats sur la gouvernance de PMA, qui a vu la droite reprendre le flambeau après 6 ans d'absence. Son président Marcel BONNOT, m'a confié la responsabilité de la commission 4 en charge de : l'eau, l'assainissement, la gestion des déchets, la protection contre les inondations, la protection incendie et l'environnement.

Des dossiers lourds financièrement et compliqués techniquement devaient être traités rapidement, ils l'ont été avant la fin de l'année : Il s'agit plus particulièrement

- des travaux du THNS (Transports à haut niveau de services) qui ont été relancés à la grande satisfaction des entreprises de TP locales, avec une enveloppe de 100 000 000 €
- de la prolongation jusqu'à son terme du contrat avec VEOLIA, au travers d'un avenant signé par les deux parties, ayant pour conséquences :
 - o la levée par VEOLIA de 95 000 000 € de pénalités qui étaient réclamés à PMA au titre d'une baisse arbitraire et unilatérale du prix de l'eau, mais aussi au titre de la dénonciation du contrat pour cause caducité
 - o Un engagement financier, sans précédent, de VEOLIA dans les investissements futurs de PMA avec un apport de 13 000 000 € sur les 43 000 000 € TTC qui seront investis au cours des 8 ans à venir sur les réseaux d'eau et d'assainissement. Pour ce qui nous concerne, nous devrions voir la pose des réseaux d'assainissement dans la rue de l'Europe et la Grande rue.
 - o Enfin une baisse du prix de l'eau **acceptée** par VEOLIA de 33 centimes d'euros, qui se traduira par un prix du m³ d'eau voisin de 3.50 €.

Que sera 2015 ? J'irai même à poser la question : Que seront les 2 ou 3 années à venir ?

Elles seront très difficiles financièrement pour la municipalité comme pour vous. En effet pour régler le déficit récurrent du budget de notre Pays, le gouvernement a trouvé des idées originales, dont celle de baisser de façon drastique les dotations qu'il accordait aux communes. En 2017 : ces baisses représenteront pour Mathay 44% de la DGF 2012, sous réserve que ces prélèvements ne soient pas revus encore à la hausse, et restent bien à leur niveau d'annonce. Ce sont près de 105 000 € dont notre budget sera amputé, somme à

laquelle il faut ajouter de l'ordre de 30 000 € pour alimenter le fonds de prélèvement intercommunal et communal (le FPIC): soit globalement 135 000 €, ou encore 10% de notre budget de fonctionnement. Je ne parlerai plus de la mise en place des rythmes scolaires dont la charge annuelle : 30 000 € devrait être totalement financée par la modeste contribution des parents, et par l'Etat, semble-t-il d'une façon pérenne.

Comme notre budget de fonctionnement est déjà très serré et incompressible, vous aurez toutes et tous compris que la municipalité viendra chercher les sommes lui manquant dans votre poche, au travers l'augmentation des impôts locaux.

De telles décisions sont catastrophiques pour nos communes et leurs habitants ! Elles sont synonymes d'impôts sur les ménages mais surtout ce sont des mesures **qui vont à l'encontre de la consommation des particuliers, des investissements locaux et en conséquence de toute relance économique locale.** Pour notre commune, ces 135 000 € représentent l'équivalent de 2 500 000 € d'investissement qui ne pourront être réalisés (1 600 000 Emprunt + 300 000 PMA Fonds de concours + 500 000 Subventions Département Région), avec un impact tant au niveau local que national catastrophique sur le secteur des travaux publics.

Si nous décidions cependant de réaliser l'équivalent de ces investissements sur le mandat avec en particulier l'aménagement de la RD 437 du Pont de Mandeuire, jusqu'à son intersection avec la RD 438, il nous faudra trouver 2 X 135 000 €, soit 270 000 € : Prélèvement qui se traduirait par une augmentation 55 % de nos impôts, représentant 6.5 pts de fiscalité supplémentaire sur la taxe d'habitation et celle du foncier bâti. Si notre commune a encore une certaine marge de manœuvre, comment feront les communes qui ont déjà des taux de TH de 16 pts et de TP de 25 pts ? On peut toutefois se rassurer en se rappelant que si une municipalité peut augmenter les impôts, elle peut aussi les diminuer !

J'adresserai maintenant à chacune et à chacun d'entre vous, mes meilleurs vœux pour 2014 :

- Vœux à vous M le Sous-Préfet
- Vœux à toi Marcel, président de PMA : mon complice depuis tant d'années
- Vœux à Frédéric BARBIER, conseiller général
- Vœux à toi Charles pour que les objectifs que tu t'es fixé se réalisent
- Vœux à nos prêtres, garants de nos valeurs culturelles
- Vœux à nos amis de la gendarmerie pour que 2015 voie la concrétisation de nos projets communs au service de la sécurité de vos administrés
- Vœux aux représentants du corps enseignant, les garants de l'éducation de nos enfants
- Vœux aux représentants du monde associatif, pour que leur exemple suscitent des vocations, pour perpétuer l'animation de notre village
- Vœux à tous les artisans, commerçants, industriels et représentants des professions libérales, pour que 2015 leur apporte des perspectives nouvelles dans leurs activités, autres que celle des licenciements, du chômage ou des faillites.
- Vœux à nos Pompiers, pour qu'ils persévèrent dans un volontariat qui devient de nos jours « exception »
- Vœux aux membres du personnel communal, pour qu'ils vous apportent en permanence un service public de haute qualité

- *Vœux à notre jeunesse, pour que le dialogue permanent que nous entretenons avec elle, soit source d'amélioration dans leur attitude vis-à-vis de l'environnement, des biens et des personnes, et que certains évènements récents leurs servent enfin de leçon.*
- *Vœux à mes collègues du conseil municipal, anciens et nouveaux, pour que leur dynamisme remarqué et remarquable, en ce début de mandat, persiste au cours des années à venir.*
- *Vœux enfin à chacune et chacun d'entre vous, pour que 2015 vous apporte à toutes et à tous, ainsi qu'à vos familles : bonheur sous toutes ses formes, santé sans laquelle il n'est rien, et ressources indispensables au travers d'un emploi, pour faire face à votre quotidien.*

Je termine mes propos, en vous rappelant ma grande disponibilité, mais aussi celle de l'équipe municipale, des services communaux administratifs, techniques et CCAS, et en vous remerciant une nouvelle fois pour votre présence, votre écoute, votre confiance, mais surtout votre très, très grande fidélité.

Merci encore, et très bonne année !